



T3	R+3	B307
----	-----	------

**SURFACES B307 (en m<sup>2</sup>)**

Nom	Surface
-----	---------

CHAMBRE 1	12,8 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2	10,1 m <sup>2</sup>
ENTREE/CUISINE/SALON	38,2 m <sup>2</sup>
SDE	4,4 m <sup>2</sup>
WC	1,8 m <sup>2</sup>
<b>SURFACES TOTALES HABITABLES</b>	<b>67,4 m<sup>2</sup></b>
TERRASSE	13,9 m <sup>2</sup>
<b>SURFACES TOTALES ANNEXES</b>	<b>13,9 m<sup>2</sup></b>

**LEGENDE**

VR : Volet roulant	LL : Lave-Linge
BC : Baie Coulissante	LV : Lave-Vaisselle
PF : Porte Fenêtre	C : Cuisson
F : Fenêtre	R : Réfrigérateur
FC : Fenêtre Coulissante	○ : Aire de rotation
GC : Garde-Corps	□ : Rectangle d'usage
PL : Placard	⚡ : Tableau électrique
▨ : Soffites et faux-plafond	▬ : Gaine technique
— : Cloison amovible	⌘ : Placard possible

**NOTA :** Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaires lors de la réalisation. Les surfaces indiquées sont approximatives conformément à l'article R261-25 du CCH. Les retombées, soffites, faux-plafonds, trappes de visite, gaines, canalisations, convecteurs, l'emplacement des équipements électriques, ainsi que la hauteur sous plafond et la hauteur des seuils et allèges sont figurés à titre indicatif. La hauteur des seuils correspond à la différence de niveau entre les sols finis intérieurs, l'emplacement des équipements et l'implantation électrique, ainsi que la hauteur sous plafond, la hauteur des seuils et allèges sont donnés à titre indicatif. Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. L'équipement électroménager et mobilier indiqué sur les plans n'est pas fourni (sauf équipements et mobiliers de cuisine précisés dans la notice de vente, selon typologie du logement)

DATE : 16/02/2021	INDICE : A
-------------------	------------

